



SEEN ÉGAL-E SEEN ÉGALITÉ

Projet de société de la PPP - Plateforme Progressiste Panafricaine

Section Sénégal

Législatives 2024 : Infléchir les décisions vers le progrès social panafricain

See égal-e Seen égalité et sa plateforme progressiste panafricaine, demeure fidèle à sa position initiale lors des présidentielles. Nous l'avions offerte aux partis, coalitions de gauche et à toutes les bonnes volontés progressistes qui pourraient se l'approprier ou infléchir leurs programmes ou conception. Ainsi, 7 partis dont 6 candidats à la présidentielle avaient endossé sa plateforme et s'étaient engagés à s'en inspirer pour leur programme.

Seen Égal-e Seen Égalité ne présentera pas de liste aux législatives mais, soucieux de l'intérêt général et de rompre avec l'ère néo-coloniale, recommande à toutes et tous nos compatriotes de consulter son projet de société et de réclamer ces options aux 41 coalitions et aux candidat-es à la députation. Nous enjoignons les sénégalaises et sénégalais de s'en inspirer pour l'avènement d'une troisième république et un développement autocentré progressiste panafricain, écologiste et féministe.

Seen Égal-e Seen Égalité escompte la reviviscence de l'espoir révolutionnaire, encore fort ou diffus dans plusieurs tranches de notre population. Cette convergence fait aussi écho aux espérances de nos masses défavorisées, de voir résolues leurs aspirations essentielles et fondamentales et l'avènement d'une ère harmonieuse et prospère.

Le projet ***Seen Égal-e, Seen Égalité***, pour rompre avec les structures néocoloniales, prône une assemblée constituante pour l'avènement d'une troisième république. Cette assemblée est le moyen le plus démocratique de transformation de notre société pour affronter les défis du 21^e siècle et surmonter nos dysfonctionnements et déséquilibres institutionnels. Seenegal-e endosse les fondements institutionnels des Assises nationales du Sénégal, et la Charte de Gouvernance Démocratique. Cependant une nouvelle constitution améliorerait celle de 2001, et sera davantage en phase avec les aspirations populaires en intégrant, entre autres, le droit à l'eau, les droits économiques, sociaux et

culturels et des modes de régulations traditionnels pour le vivre ensemble et contre le despotisme. Cette assemblée constituante accélérera l'unification politique panafricaine, mettra fin à l'*hyperprésidentialisme* et permettra l'avènement d'une démocratie parlementaire résolument africaine, avec une séparation patente des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif républicains. Le parlement ne doit être constitué que de député-es, sans cumul d'autres fonctions. 10 % des député-es peuvent même être issue-es d'un tirage au sort national. Quiconque, dès sa majorité, devrait pouvoir être conseiller-e municipal-e ou député-e et apprendre le décorum de l'Assemblée. Nous pourrions y introduire des mécanismes délibératifs et décisionnels et diverses catégories juridiques issus de nos traditions et coutumes, tout en sauvegardant le caractère laïc de la République. Il faudrait aussi amender la loi organique de 1992, qui énonce les compétences du Conseil constitutionnel, et s'assurer que l'indépendance de ses membres relève exclusivement de prérogatives hors de l'exécutif qui ne pourra nullement s'immiscer dans leur désignation et leurs décisions.

Cette gouvernementalité originale doit garantir la séparation des pouvoirs et la protection des droits et libertés des citoyen-nes. Ce mode de gouvernement est au service d'un développement national et populaire de rupture avec le dispositif néo-colonial. Il nous faudra rompre aussi avec l'adoption aveugle du principe de compétition électorale capitaliste qui impose un consensus tronqué, excluant l'imaginaire d'une autre société, fondée sur l'altruisme, l'égalité et la solidarité.

Soyons conscient-es, lucides et responsables face aux promesses incantatoires. Poursuivons la transition de rupture, en revendiquant les enjeux fondamentaux d'égalité contenus dans notre option. Ils sont préalables à tout changement qualitatif de notre développement durable.

Notre projet de société repositionnera notre pays dans une Afrique plus souveraine et contribuera audacieusement à son unité.

